

Bloc de présence anti-vandale

EZ.135.4010

Le bloc de présence anti-vandale est généralement utilisé dans les hôpitaux psychiatriques et les cliniques médico-légales.

Le bloc de présence (vert) permet d'activer la présence devant un local de détention. Vous ne pouvez activer qu'une seule présence.

Raccordez le bloc de présence au module électronique.

Caractéristiques

- Plaque frontale anti-vandale en acier spécial V2A avec vis à trois trous
- Bouton d'appel piézoélectrique, vert, anti-vandale, avec voyant de tranquillisation (LED)
- 1 présence
- 1 entrée pour le voyant de tranquillisation
- 2 contacts internes anti-sabotage pour la surveillance de la plaque frontale

Les contacts anti-sabotage doivent être reliés sans potentiel et raccordés, individuellement ou en série, avec d'autres contacts anti-sabotage de la cellule, à l'entrée anti-sabotage du module électronique.

- Dans des systèmes d'appel sans phonie, il est également possible d'installer un buzzer pour le renvoi d'appel sonore (Module buzzer, référence EZ.125.0002). Le buzzer est directement inséré sur la plaque CI.

Données techniques

- Tension de service : 20 à 27 V DC
- Tension de sortie : 24 V (préréglée)
- Indice de protection : IP 54 (protégé contre la poussière et les projections)
- Conforme aux exigences de la norme DIN VDE 0834
- Température ambiante : 5 à 40 °C
- Humidité relative de l'air : max. 85 %, sans condensation
- Dimensions (l x h x p) : 80 x 80 x 35 mm
- Poids : 500 g

Composants

- 1 Bloc de présence avec cosse plate pour la mise à la terre
- 1 Connecteur (3,5 mm), 7 contacts

Également requis

- Boîtier d'encastrement pour bloc anti-vandale EZ.135.4100
- Cadre de fixation pour bloc anti-vandale EZ.135.4110
Matériel de fixation inclus
- Aide de montage pour boîtier d'encastrement anti-vandale EZ.135.4120

